Envoyé en préfecture le 21/09/2026
Reçu en préfecture le 21/09/2026
Publié le
ID : 022-212200976-20260915-DEL_2026_85-DE

Commune de La Landec

CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 15 SEPTEMBRE 2026

DÉLIBÉRATION N° 2026 - 85

Objet : Organisation du spectacle de Noël 2026

Le 15 septembre 2026, à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de La Landec s'est réuni, sous la présidence du Maire, Monsieur Didier SAILLARD.

Lieu de réunion : Salle du Conseil Municipal – Mairie de La Landec

Date de convocation : vendredi 11 septembre 2026

Nombre de membres en exercice : 15

Présents ce jour : 12 - **Absents :** 3 - **Procurations :** 0 – **Votants :** 12

Conseillers municipaux présents : Didier SAILLARD, Guy LERIBAULT, Karine BARON, Patrick SIMON, Sylvie OGER, Sophie GALLAIS, Lydie KERGALL, Marie-Pierre BACHOWICZ, Perrine MENARD, Maxime DURAND, Jean-Luc RICHEUX, Patrice LAFOREST.

Absents : Jessica LEDOULT, Michel CAMPION, Romain GUILLET

Secrétaire de séance : Sylvie OGER

Madame Karine BARON, adjointe, expose ce qui suit :

L'année dernière, la Commune avait organisé un spectacle de Noel à la salle de L'Evasion, destiné aux enfants de l'école. Les assistantes maternelles de la Commune, accompagnées des enfants qu'elles accueillent, avaient également été conviées à cet événement.

Cette manifestation avait rencontré un accueil très favorable et avait particulièrement réjoui les enfants.

Au regard de cette expérience positive, la Directrice de l'école a sollicité la Commune afin d'envisager le renouvellement de cet événement à l'occasion des fêtes de fin d'année 2026.

Elle propose de faire à nouveau appel à la même troupe que l'année dernière, qui présente cette année un nouveau spectacle intitulé « Dizzy ».

La représentation pourrait avoir lieu le 18 décembre 2026 à la salle de L'Évasion.

Le montant proposé pour cette prestation s'élève à 450 € TTC, frais de déplacement compris.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, décide de :

- **APPROUVER** l'organisation du spectacle de Noël, le 18 décembre 2026.
- **AUTORISER** monsieur le Maire à signer le devis correspondant ainsi que tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette manifestation.

La Landec, le 15 septembre 2026
Pour extrait conforme.
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

La secrétaire de séance,

Sylvie OGER

Le Maire,

Didier SAILLARD

MAIRIE DE LA LANDEC 22980 Côtes d'Armor